



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général

Direction générale des
ressources humaines

Service des personnels
ingénieurs, administratifs,
techniques, sociaux et de
santé, et des bibliothèques

Sous-direction
des études de gestion
prévisionnelle, statutaires et
de l'action sanitaire et sociale
DGRH C 1
n°

Affaire suivie par :
Michel Augris
Conseiller technique
prévention des risques
professionnels

Téléphone
01 55 55 01 72
Fax
01 55 55 19 10
Courriel
michel.augris
@education.gouv.fr

72 rue Regnault
75243 Paris Cedex13
75357 Paris 07 SP

**Comité d'hygiène, de sécurité
et des conditions de travail
du ministère de l'éducation nationale**

RAPPORT ANNUEL

ANNÉE 2011

Le présent rapport relatif à l'évolution des risques porte sur l'année 2011 et a été établi à partir :

- du bilan des accidents de service, du travail et des maladies professionnelles portant sur l'année 2011 à partir des données contenues dans le logiciel de gestion ANAGRAM ;
- de l'enquête diligentée par la DGRH portant sur le bilan de la prévention des risques professionnels pour l'année 2011 ;
- du bilan de l'inspection santé et sécurité au travail ;
- des actions contenues dans le programme annuel de prévention 2010-2011, établi par le président du comité central d'hygiène et de sécurité et présenté pour avis aux membres de ce comité.

REPONSE A L'ENQUETE

- L'enquête 2012 sur le bilan des risques professionnels relatif à l'année 2011 a été renseignée par les 30 académies et 87 directions des services départementaux de l'éducation nationale sur 100 ;

I. ACCIDENTS ET MALADIES PROFESSIONNELLES

Ces données concernent les personnels en fonction dans les établissements et services de l'éducation nationale de 30 académies et dans les services centraux du MEN et du MESR, dont les accidents du travail et les maladies professionnelles sont gérés dans ANAGRAM.

Sont comptabilisés :

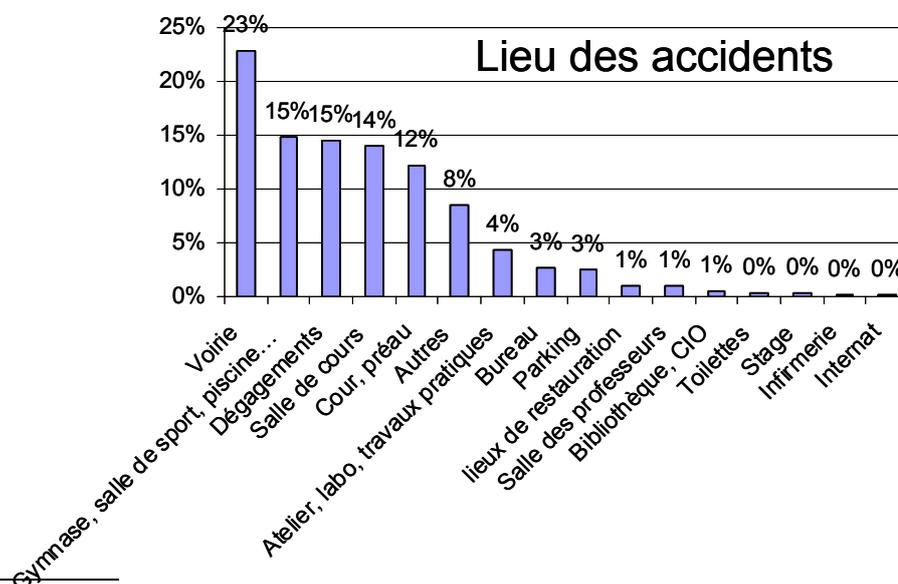
⇒ **les agents titulaires** (les agents stagiaires étant assimilés aux agents titulaires puisqu'ils relèvent des mêmes dispositions réglementaires en termes d'accidents de service)

⇒ **les agents non titulaires** sous contrat de droit public effectuant un travail à temps plein d'une durée égale ou supérieure à un an. (Les ATMP des agents sous contrat à temps incomplet ou inférieur à 1 an sont gérés par les caisses primaires d'assurance maladie).

I.1. Les accidents du travail

I.1.1. Les agents victimes d'AT

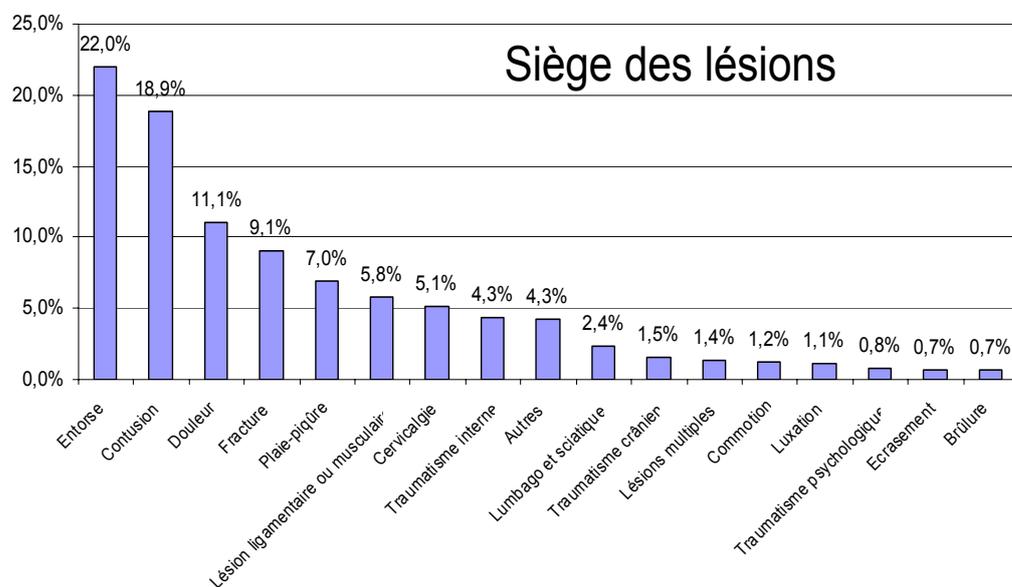
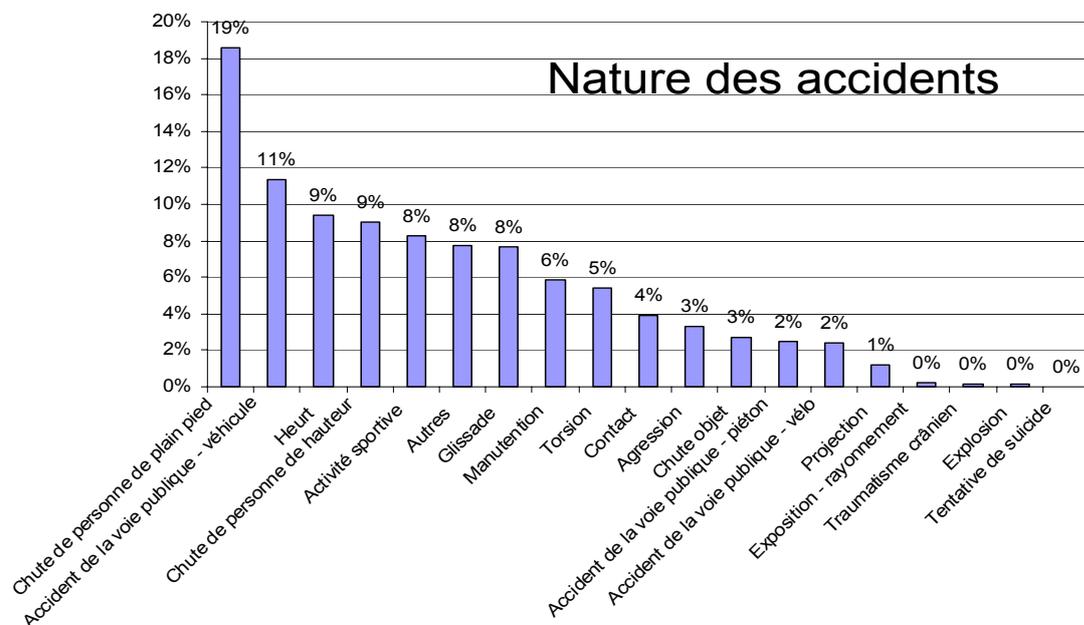
- En 2011 10 110 agents sur les 985 349 agents titulaires ou non titulaires (hommes ou femmes) de l'éducation nationale ont eu un accident du travail ou de trajet (un peu plus de 1 % des agents).
- 502 accidents, soit 4,9 %, concernaient les agents non titulaires, 7,8 % des agents non titulaires. Ces agents représentent 6,6 % des agents du MEN.
- Les accidents se répartissent en 49 % sans arrêt et 51 % avec arrêt
- Les accidents avec arrêt se répartissent en 69 % d'accidents de service ou du travail, 26 % d'accidents de trajet et 5 % d'accidents de mission
- Les femmes qui représentent 67 % des agents ont eu 74 % des accidents et 71 % des journées d'arrêt.
- **Les 5179 accidents avec arrêt ont généré 132 964 journées d'arrêt.**
- La durée moyenne d'interruption temporaire de travail (ITT) est de 26,3 jours pour les accidents du travail et de 23,9 jours pour les accidents de trajet.
- L'indice de fréquence¹ des accidents est de 3.89, le taux de fréquence² de 2.43 et le taux de gravité³ de 0,064.
- 897 des accidents, soit 8,8 %, concernent des **professeurs d'éducation physique et sportive** (EPS), 3% des professeurs d'EPS et assimilés. Les professeurs d'EPS représentent 3 % des agents du MEN.
- 591 des accidents, soit 5,8 %, concernent des professeurs de lycée professionnel (PLP), 0,85 % des PLP. Les PLP représentent 7 % des agents du MEN.
- 2 548 des accidents, soit 25 %, concernent des enseignants du 1^{er} degré, 0,8 % des enseignants du 1^{er} degré. Les enseignants du 1^{er} degré représentent 34 % des agents du MEN..



1 L'indice de fréquence des accidents est le nombre d'accidents pour 1 000 agents

2 Le taux de fréquence est le nombre d'accidents pour 1 million d'heures travaillées.

3 Le taux de gravité est le nombre de journées d'arrêt pour 1 000 heures travaillées



1.1.2. Les circonstances des AT

1.2. Les maladies professionnelles

- 97 maladies professionnelles (MP) ont été déclarées en 2011 (107 en 2010).
- 148 maladies professionnelles ont été reconnues en 2011 dont 34 déclarées en 2011 et 114 déclarées avant 2011
- 108 (73 %) sont reconnues au titre des troubles musculosquelettiques et 20 (13,5 %) au titre de l'amiante

Les données de 2011 sont presque identiques à celles de 2010.

Les professeurs d'éducation physique et sportive ont proportionnellement le plus d'accidents suivis par les professeurs des lycées professionnels.

Le nombre peu élevé de maladies professionnelles devrait être lié à une sous-déclaration due à la faiblesse de la couverture en médecin de prévention, et à une méconnaissance par les agents de la procédure de déclaration.

II. ACTEURS DE LA PREVENTION⁴

II.1. Agents de prévention

La connaissance des risques professionnels et leur évaluation se développent dans les académies et les départements dès lors que les agents de prévention ont les moyens de se mobiliser et de s'investir dans leurs missions.

- **Sur les 30 académies 26 académies (87 %) ont un conseiller de prévention**
4 académies n'ont pas de conseiller
Le conseiller exerce ses fonctions :
 - à temps plein dans 22 académies (73 %) (17 et 71% en 2010, 2009 70 %, 2008 67 %, 2007 48 %)
 - à mi-temps ou plus dans 3 académies (10 %)
 - avec un temps ≤ 10 % dans 1 académie (3 %)**85 % des conseillers sont en catégorie A** et 15 % en catégorie B ou C
(73 % en 2010, 70 % en 2009, 78 % en 2008, 70 % en 2007, 72 % en 2006, 59 % en 2005, 60 % en 2004)
Les conseillers ont reçu une formation initiale de 14 j. en moyenne
- **Sur 84 départements ayant répondu à cet item 78 (93 %) ont un conseiller départemental**
6 IA n'ont pas de conseiller
87 % des conseillers sont en catégorie A, dont 18 % d'infirmiers
13 % en catégorie B et C
(58% en 2009, 60 % en 2008, 70 % en 2007, 62 % en 2006,)
81 % des conseillers ont reçu une formation initiale de 5 jours en moyenne
- **Sur 7 753 EPLE recensés dans l'enquête** (5 220 collèges, 2 457 lycées, 76 EREA)
95 % ont un assistant d'établissement (97% collèges, 90 % lycées, 91% EREA)
24 % des assistants sont en catégorie A, 98 % en catégorie B et 68 % en catégorie C
8 % des assistants sont des enseignants (5% en 2009, 6 % en 2008, 8 % en 2007)
75 % des assistants ont reçu une formation initiale de 3,4 jours en moyenne
- **Sur 42 717 écoles dans 1 155 circonscriptions**
82% des circonscriptions ont un assistant (2010 80 %, 2009 77 %, 2008 70 %, 2007 76 %,)
78 départements ont mis en place des assistants de circonscription
6 départements n'ont pas d'assistant de circonscription
44 départements ont un assistant dans chaque circonscription
83 % des assistants ont reçu une formation initiale de 2.5 jours en moyenne
- **19 académies ont un service hygiène et sécurité** (16 en 2010, 14 en 2009)
 - 7 dirigé par le conseiller académique,
 - 7 par l'inspecteur santé, sécurité au travail
 - 5 par un chef de service (DRH, logistique, DIFOR, ...)L'ISST est indépendant de ce service dans 55 % des cas.
- **23 académies réunissent les assistants d'EPLE** (20 en 2010, 16 en 2009)
Le conseiller académique est de plus en plus l'initiateur de ces réunions (61 %)
- **50 inspections d'académie réunissent les assistants de circonscription** (id 2010 et 2009)
à l'initiative du conseiller départemental.

Trois quart des académies ont un conseiller de la catégorie A qui exerce à temps plein.

Les départements ont nommé un conseiller, majoritairement de la catégorie A, sans que celui-ci ait un temps suffisant pour assumer ses fonctions.

Les réseaux d'assistants d'EPLE et d'assistants de circonscription sont conséquents, mais ils doivent être mieux coordonnés respectivement par le conseiller académique et le conseiller départemental.

⁴ Les résultats en pourcentages sont établis relativement aux réponses reçues

II.2. Inspecteurs santé et sécurité au travail (ISST)

Recommandations issues de la synthèse des rapports d'activité des ISST.

- Les agents ne bénéficient pas tous d'une formation en santé et sécurité au travail. Les formations obligatoires en termes de santé et de sécurité au travail, initiales et continues, devraient être plus largement développées. Une formation en santé et sécurité au travail devrait être mise en place en direction des chefs d'établissement et des gestionnaires.
- L'effort accompli pour la réalisation du DUER doit être poursuivi et développé davantage pour certaines académies, notamment dans le 1^{er} degré.
- Le ministère devrait mettre en place un regroupement annuel des conseillers de prévention académiques leur permettant d'enrichir leur savoir-faire et de développer des outils. Une rencontre rassemblant les ISST et les conseillers de prévention académiques peut également s'envisager.
- Le recrutement de médecins de prévention doit se poursuivre.

Les inspecteurs santé et sécurité au travail font ressortir les mêmes constats que l'enquête de la DGRH s'agissant de la réalisation du document unique.

II.3. Médecins de prévention

II.3.1. Recensement des services de médecine de prévention en 2011

- Les 30 académies comptaient 80 médecins représentant 62,6 ETP.
- 3 académies n'avaient pas de médecins.
- 44 étaient médecins du travail, 33 médecins généralistes.
- 9 étaient titulaires et 68 contractuels.
- 48 médecins avaient une lettre de mission.
- 5 académies disposaient de 5 infirmiers représentant 4,6 ETP

II.3.2. Visites médicales et actions sur le lieu de travail

Le présent rapport présente la synthèse du rapport d'activité des médecins de prévention pour les années scolaires 2010/ 2011.

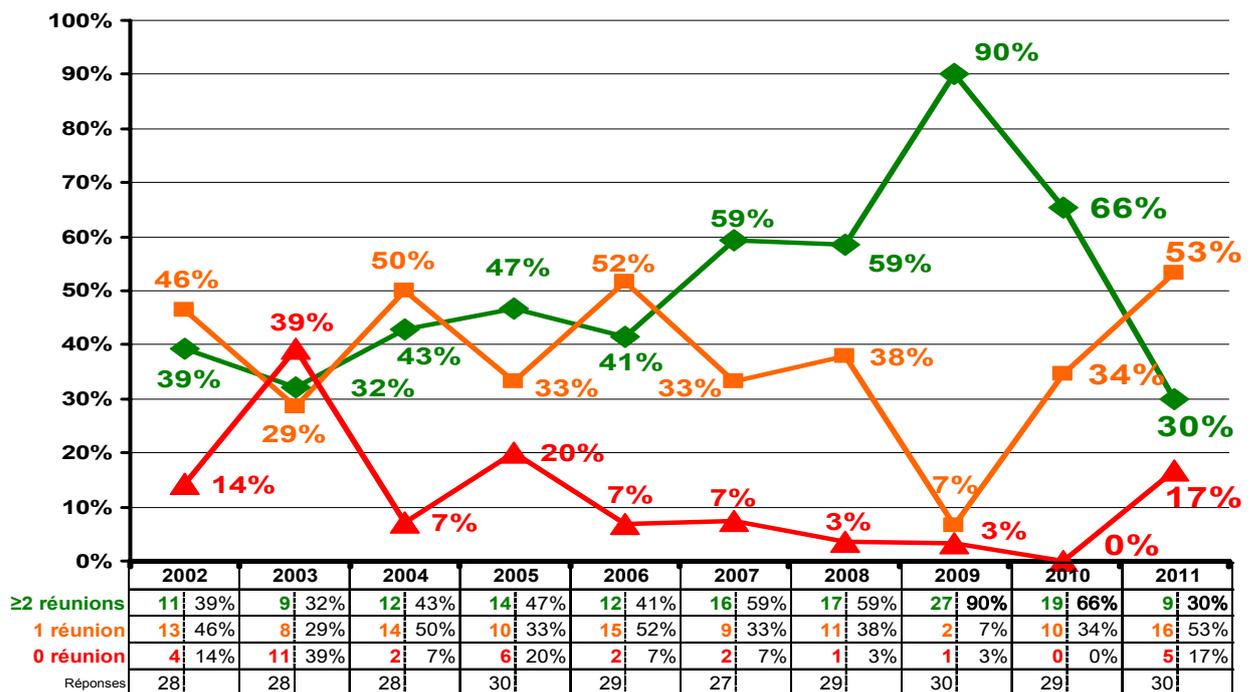
Pour les 20 académies ayant répondu à l'item, représentant 704 569 agents, **24 012** visites médicales ont été réalisées, **pour 22 165 agents vus soit 3,1 % des agents.**

- Ces visites sont demandées, pour 56 % par les agents, 27 % par l'administration et 17 % par le médecin.
- 23 % des visites se font au titre de la surveillance médicale particulière (0,5 % des agents), 24 % au titre de la visite quinquennale (0,6 % des agents), et 53 % au titre d'une visite n'entrant ni dans la SMP ni dans la visite quinquennale (1,4 % des agents).
- **485 visites médicales sont effectuées pour 1 ETP de médecin.**
- **Le médecin consacre 18 % d'un ETP à des actions sur le lieu de travail**, ce qui correspond à en moyenne 2,2 visites de locaux, 9 études de postes et 57 aménagements de poste par ETP
- Il consacre 26 % d'un ETP en tâches administratives,

La médecine de prévention doit faire l'objet d'une attention particulière au sein des académies, qui doivent non seulement renforcer les moyens qui lui sont consacrés, notamment en poursuivant la campagne de recrutement, mais surtout lancer une réflexion sur l'organisation qui permettra d'optimiser les moyens mis en œuvre, au bénéfice d'un suivi médical renforcé des agents.

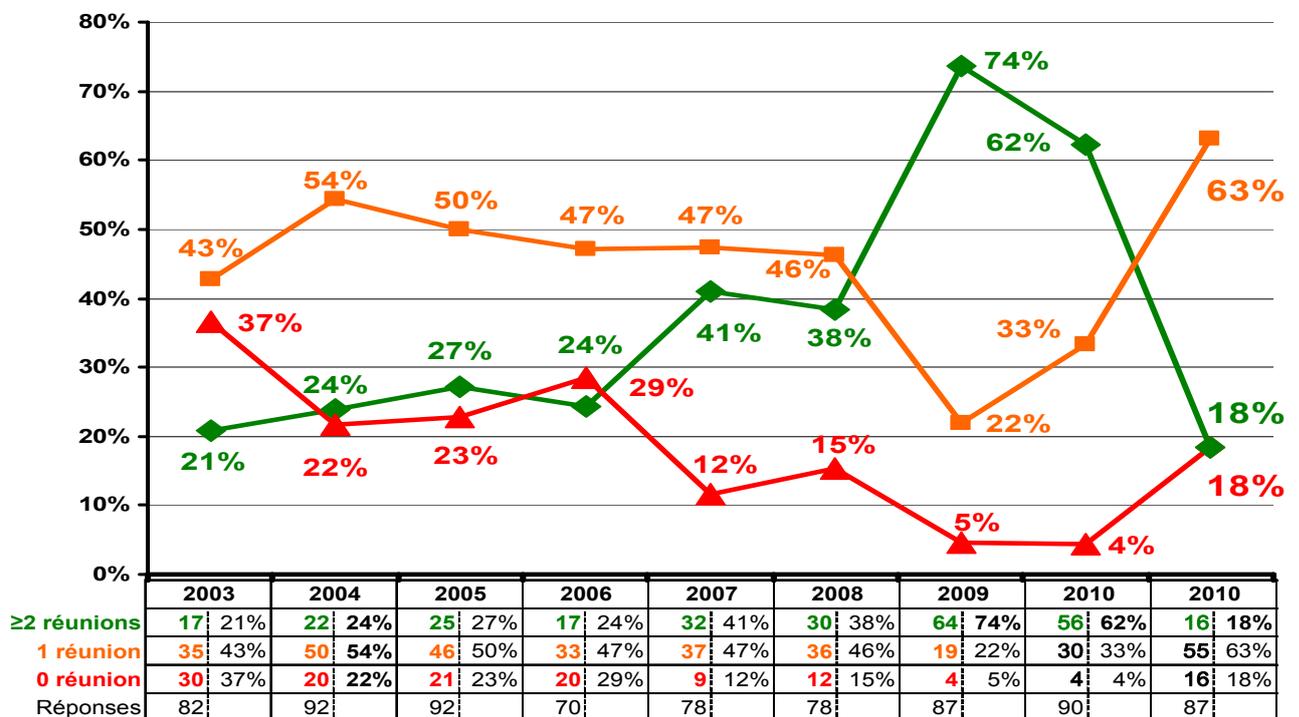
II.4. COMITÉS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ (CHS)

CHSA de 2002 à 2011



20 académies se réunissent en groupe de travail afin de préparer les séances du CHSA.

CHSD de 2003 à 2011



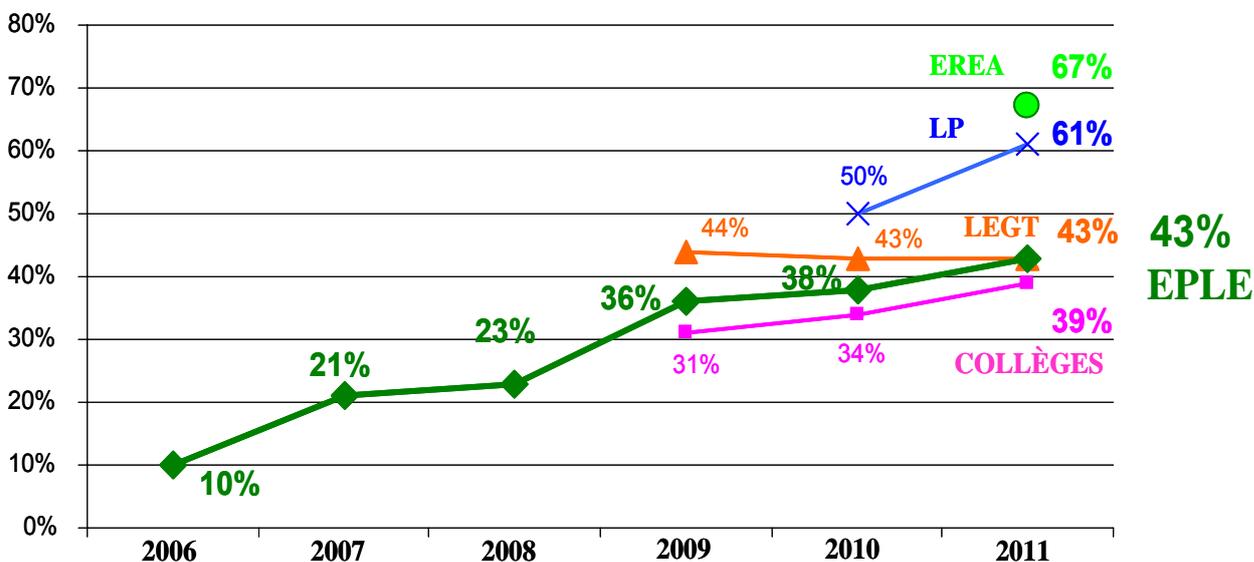
28 départements se réunissent en groupe de travail afin de préparer les séances du CHSD.

La tenue des élections et l'appropriation du nouveau dispositif réglementaire transformant les CHS en CHSCT n'a pas permis aux académies et départements de réunir réglementairement leurs instances représentatives. Cependant les groupes de travail constitués ont continué à se réunir pour préparer le passage au CHSCT.

III. DOCUMENT UNIQUE DES RESULTATS DE L'EVALUATION DES RISQUES (DUER)

III.1. REALISATION DU DUER DANS LES EPLE

- 43 % des EPLE ont réalisé le DUER (3404 sur 7877 EPLE).



- 15 académies comptent au moins 50 % d'EPL en possession du DUER.
- 93 % des académies ont un groupe de travail sur le DUER.
- 60 % des académies disposent d'un outil informatique pour la formalisation du DUER.

III.2. REALISATION DU D.U.E.R. DANS LES ECOLES

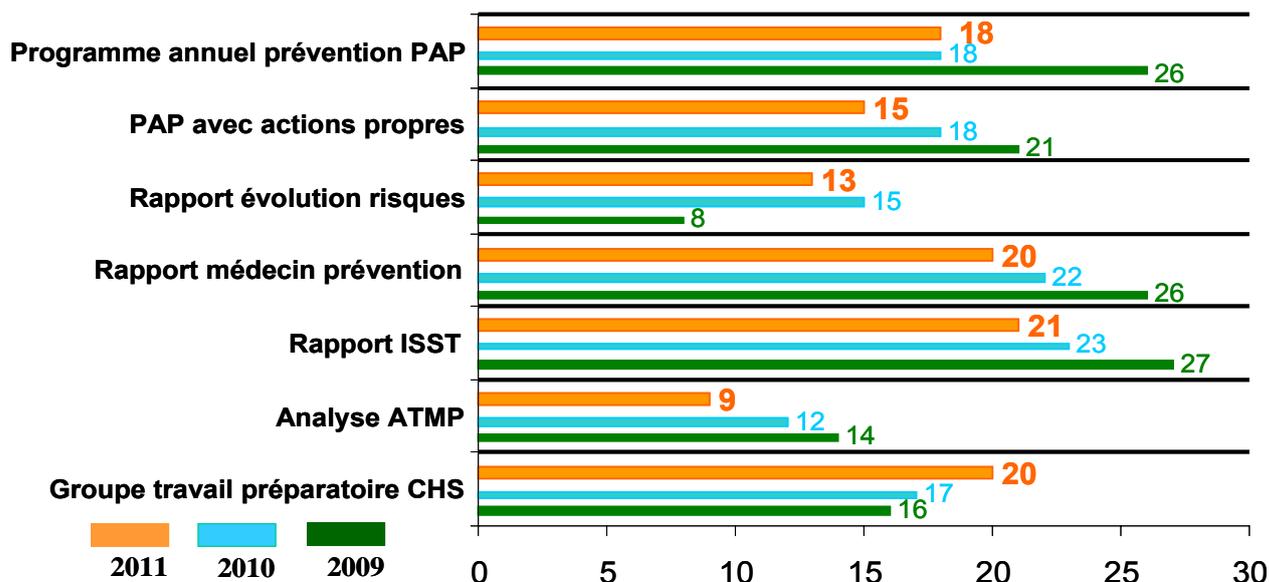
- 34 % des écoles de métropole sont en possession du DUER (20 % en 2010, 11 % en 2009).
- 57 départements ont commencé la mise en place du DUER (36 en 2010).
- 50 % des écoles de ces 57 départements sont en possession du DUER.
- 14 départements ont plus de 90 % des écoles en possession du DUER.
- 31 départements ont plus de 50 % des écoles en possession du DUER.
- 36 départements ont un groupe de travail sur le DUER.
- 61 départements ont donné une information ou une formation aux directeurs des écoles.

Les lycées professionnels, les collèges et les écoles font un progrès significatif dans la réalisation du document unique.

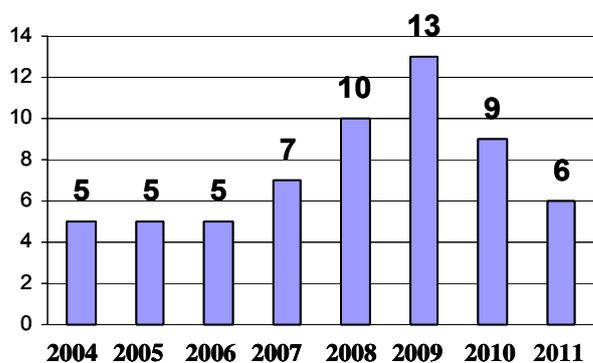
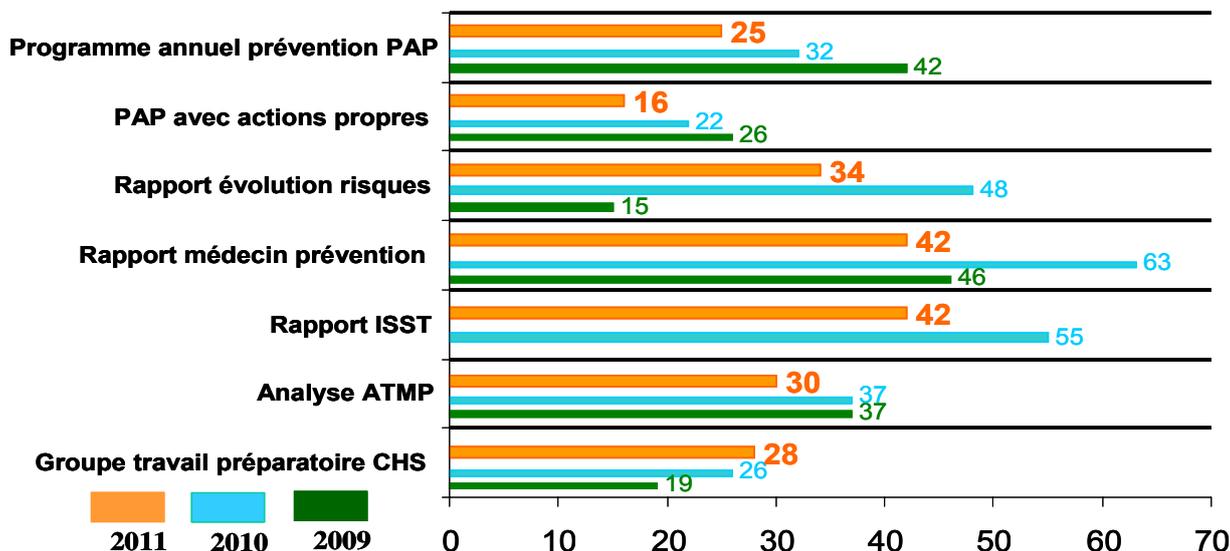
IV. ACTIONS DE PREVENTION

- La baisse d'activité du CHSA et CHSD (voir supra) a entraîné un nombre plus faible que les années précédentes de présentation du bilan annuel des risques, du plan de prévention des risques professionnels, du rapport d'activité du médecin de prévention, du rapport d'activité de l'ISST et du bilan des ATMP.

Académies



Départements



Nombre d'académies

- réunissant régulièrement leur CHS,
- ayant un ACMO à temps plein,
- recevant le rapport du médecin
- et élaborant un programme annuel de prévention

Les académies et les départements doivent développer une politique de prévention des risques professionnels à partir des indicateurs connus (bilan des ATMP, rapport d'activité du médecin de prévention, rapports des ISST, ...).

V. RISQUES PARTICULIERS

V.1 RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- ↘ 24 académies (26 en 2010, 22 en 2009) ont inscrit le thème des RPS
- ↘ 61 IA (73 en 2010, 16 en 2009) à l'ordre du jour du CHSA et du CHSD

Thèmes abordés

- ↘ 15 académies (20 en 2010, 16 en 2009) Violences et incivilités au travail
39 IA (45 en 2010,
- ↘ 15 académies (26 en 2010, 18 en 2009) Stress au travail
57 IA (62 en 2010)
- ↘ 19 académies (24 en 2010, 15 en 2009) Souffrance au travail
53 IA (60 en 2010)
- ↘ 8 académies (10 en 2010, 2 en 2009) Tentative de suicide et suicide au travail
↗ 22 IA (16 en 2010)
- ↘ 9 académies (10 en 2010, 6 en 2009) Addictions
↗ 22 IA (16 en 2010)
- 24 académies 22 IA ont mis en place un groupe de travail
- 8 académies 12 IA ont mis en place une prévention primaire
- 20 académies 31 IA ont mis en place une prévention secondaire
- 24 académies 53 IA ont mis en place une prévention tertiaire
- 18 académies 13 IA ont inscrit la prévention des RPS dans le PAP
- ↗ 22 académies (14 en 2010, 10 en 2009) proposent une formation à la
- ↗ 15 départements (6 en 2010) prévention des RPS

La prévention des risques psychosociaux reste encore cantonnée à des actions de formation et à la mise en place de groupes de soutien pour les agents en souffrance.

V.2. TROUBLES MUSCULO SQUELETTIQUES

- ↘ 12 académies (18 en 2010) ont inscrit le thème des TMS
- 45 IA (43 en 2010) à l'ordre du jour du CHSA et du CHSD
- 3 académies 0 IA ont mis en place un groupe de travail
- 12 académies (13 en 2010) ont mis en œuvre des approches de prévention
- 16 IA (16 2010) portant sur l'ergonomie
- ↘ 1 académies (9 en 2010) ont mis en œuvre des approches de prévention
- ↘ 3 IA (5 en 2010) portant sur l'organisation et les rythmes
- 13 académies (14 en 2010) ont mis en place une formation
- ↘ 12 IA (17 en 2010) à la prévention des TMS
- 11 académies 9 IA ont inscrit la prévention des TMS dans le PAP
- 18 académies ont mis en place une formation aux gestes et postures
- 4 académies ont mis en place une formation à l'ergonomie des postes de travail

Les troubles musculo squelettiques sont insuffisamment pris en compte dans les académies et ne sont pratiquement pas abordés dans les départements.

V.3. CANCEROGENES MUTAGENES ET REPROTOXIQUES (CMR)

- 22 académies (24 en 2010) ont inscrit le thème des CMR à l'ordre du jour du CHSA et du CHSD
- 13 académies (12 en 2010) ont mis en place un groupe de travail sur la prévention des CMR
- 14 académies (13 en 2010) ont mis en œuvre le recensement des agents exposés aux CMR
- 21 académies (24 en 2010) ont mis en place des actions de prévention du risque CMR

Les académies n'ont pas encore mis en œuvre le recensement des produits et des personnes exposés à ces produits afin d'évaluer au mieux les risques d'exposition et de mettre en place le suivi médical adapté.

S'agissant du plan d'action amiante, le recensement des agents susceptibles d'être ou d'avoir été exposés aux poussières d'amiante, nés en 1952 ou 1953, sera entrepris dès lors qu'un nouveau prestataire sera désigné au terme de la procédure de mise en concurrence en cours.

CONCLUSIONS

La rénovation du dialogue social et la publication du nouveau dispositif réglementaire en matière de santé et sécurité au travail ont mobilisé les académies et les services départementaux de l'éducation nationale sur la mise en place en premier lieu des CHSCT.

La dynamique constatée la précédente année notamment dans le fonctionnement des CHS a ainsi marqué le pas.

Cependant l'état des lieux 2011 conduit à constater ;

- des progrès significatifs dans la réalisation du document unique de l'évaluation des risques ;
- un niveau peu élevé d'accidents de service et du travail ;
- un réseau conséquent d'ACMO ;

Des efforts plus significatifs doivent être accomplis pour :

- le renforcement du réseau des médecins de prévention ;
- la réalisation impérative du document unique des résultats de l'évaluation des risques ;
- la programmation des actions de prévention, d'information et de formation ;
- la définition d'une politique globale de prévention.

Les recteurs d'académie, les directeurs académiques des services de l'éducation nationale et les chefs d'établissement doivent continuer d'intégrer la prévention des risques professionnels dans le fonctionnement des services et des établissements et mobiliser tous les niveaux de l'encadrement et toutes les capacités d'expertise afin de renforcer la situation de la santé et de la sécurité au travail au sein de l'éducation nationale.

ANNEXE 1

Bilan prévention des risques sur l'année 2011 par académie

Académies	Conseiller académique						Nombre de réunions CHSA					Prog. An. prévention					Document unique										
	2011	temps	2010	2009	2008	2007	2011	2010	2009	2008	2007	2011	2010	2009	2008	2007	nbre EPLE	DU réalisé	2011	nbre EPLE	DU réalisé	2010	2009	2008	2007	2006	
AIX / MARSEILLE	Oui	100%	100%	100%	100%	100%	1	2	3	2	1	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	320	166	52%	319	154	48%	45%	41%	33%		
AMIENS	Oui	50%	50%	50%	50%	50%	1	2	3	3	1	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	263	132	50%	263	65	25%	66%	24%	12%		
BESANCON	Oui	100%	100%	100%	100%	NR	2	2	2	1	NR	OUI	OUI	OUI	OUI	NR	167	56	34%	170	42	25%	19%	8%	0		
BORDEAUX	Oui	100%	100%	100%	100%	100%	1	1	2	2	2	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	389	111	29%	389	94	24%		41%	39%	0	
CAEN	Oui	100%	100%	100%	100%	100%	2	2	2	2	2	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	216	168	78%	218	151	69%	57%	0%			
CLERMONT FERRAND	Oui	100%	100%	100%	100%	50%	1	2	4	2	2	NON	NON	OUI	OUI	OUI	196	NR		196	12	6%	6%	0%			
CORSE	NR	NR	< 20%	< 20%	20%	0%	0	1	1	1	1	NON	NON	NON	OUI	non	43	NR						16%			
CRETEIL	Oui	100%	100%	100%		100%	1	2	2	2	1	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	523	102	20%	520	60	12%	10%	8%	8%	0	
DIJON	Oui	100%	100%	100%	100%	100%	2	3	3	2	2	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	223	176	79%	226	118	52%	40%	56%			
GRENOBLE	Non	NR	NR			0%	0	2	2	1	2	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	370	233	63%	372	153	41%	52%	34%	7%		
GUADELOUPE	Oui	100%	100%	100%		100%	1	1	2	NR	1	NON	NON	OUI	NR	OUI	69	28	41%	68	22	32%	14%		18%		
GUYANE	Oui	< 10 %	20%	100%	100%	100%	2	1	1	1	1	NON	NON	OUI	OUI	non	41	21	51%	38	36	95%	16%				
LILLE	Oui	100%	100%	100%	100%	NR	0	1	2	1	NR	NON	NON	NON	NON	NR	508	144	28%	514	143	28%	25%	23%		0	
LIMOGES	Non	NR	NR			NR	0	1	0	1	NR	NON	NON	NON	OUI	NR	113	56	50%	115	49	43%	32%	0%		0	
LYON	Oui	50%	30%	30%	30%	33%	1	2	3	2	3	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	333	NR		333	55	17%	9%	7%			
MARTINIQUE	Oui	100%	NR	< 20%		10%	2	1	2	1	2	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	66	13	20%	66	8	12%	15%	7%		0	
MONTPELLIER	Oui	100%	100%	50%	100%	0%	2	2	2	2	1	OUI	OUI	OUI	OUI	non	279	172	62%					40%		0	
NANCY METZ	Oui	100%	NR	100%	100%	0%	1	2	3	2	2	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	337	138	41%				25%	16%	15%		
NANTES	Oui	100%	NR	100%	100%	100%	2	NR	2	1	1	OUI	NR	OUI	OUI	OUI	350	96	27%			NR	46%	42%	21%	0	
NICE	Oui	100%	100%	100%	100%	100%	1	2	2	2	2	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	201	136	68%	202	89	44%	28%	15%	5%		
ORLEANS TOURS	Oui	100%	100%	< 20%	20%	10%	1	2	2	1	2	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	326	188	58%	328	185	56%	43%	30%	24%		
PARIS	Oui	100%	100%	350%	100%	100%	2	3	3	3	3	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	218	152	70%	220	153	70%	69%	78%	76%	1	
POITIERS	Oui	100%	80%	100%	100%	100%	2	2	3	3	1	NON	NON	OUI	OUI	OUI	239	NR						0%			
REIMS	Oui	100%	100%	100%	100%	50%	0	1	3	2	2	OUI	OUI	OUI	OUI	non	201	119	59%	201	109	54%	56%	50%	43%		
RENNES	Non	NR	NR			0%	1	1	2	0	0	NON	NON	NON	OUI	non	314	155	49%				38%	0%	22%	0	
LA REUNION	Oui	100%	100%	100%	100%	100%	1	2	3	2	2	NON	NON	OUI	OUI	OUI	123	87	71%	123	55	45%	45%			0	
ROUEN	Oui	100%	100%	100%	100%	100%	1	2	3	2	2	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	246	132	54%	246	111	45%	37%	15%	13%	0	
STRASBOURG	Oui	100%	50%	50%		0%	1	1	2	1	2	OUI	OUI	OUI	OUI	non	217	146	67%	219	95	43%	40%	10%			
TOULOUSE	Oui	50%	60%	50%	60%	40%	1	2	4	2	0	OUI	OUI	OUI	OUI	non	360	109	30%	363	86	24%		27%			
VERSAILLES	Oui	100%	100%	100%	100%	100%	1	2	3	1	2	NON	NON	OUI	NON	OUI	626	368	59%	628	341	54%		9%	15%	0	
	26	22	17	19	16	14	30	29	30	29	27	18	18	26	27	20	777	3404	43%	6337	2386	38%	35%	23%	21%	10%	
	87%		TEMPS PLEIN				2011	2010	2009	2008	2007	2010	2010	2009	2008	2007		26 académies		24 académies							
			≥ 2 réunions				9	30%	19	27	17	16	60%	62%	90%	93%	74%		15 académies > 50% des EPLE		7 académies > 50% des EPLE						
			1 réunion				16	53%	10	2	11	9							Document unique des résultats de l'évaluation des risques professionnels								
			0 réunion				5	17%	0	1	1	2															

ANNEXE 2

ACTIVITE DU COMITE CENTRAL D'HYGIENE ET DE SECURITE DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

1 - LES REUNIONS DU C.C.H.S. COMPETENT POUR L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

- 20 janvier 2011. Le compte-rendu synthétique de la réunion a été publié au BOEN n°13 du 31 mars 2011
- 30 mars 2011 Le compte-rendu synthétique de la réunion a été publié au BOEN n° 25 du 23 juin 2011
- 16 juin 2011. Le compte-rendu synthétique de la réunion a été publié au n°36 du 6 octobre 2011.

Les procès-verbaux des réunions du CCHS compétent pour l'enseignement scolaire sont téléchargeables sur le site www.education.gouv.fr à la rubrique santé et sécurité au travail.

2- LES REUNIONS DES GROUPES DE TRAVAIL

Dans le cadre des travaux du CCHS compétent pour l'enseignement scolaire, trois groupes de travail se sont réunis en 2011:

- 10 mai 2011 : Mise en place des documents annuels
- 11 juillet 2011 : Préparation de la session d'action-formation sur la transformation des CHS en comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)
- 9 novembre 2011 : projet d'arrêté de création du CHSCT ministériel et des CHSCT des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'éducation nationale

3 – LES POINTS EXAMINÉS DANS LES REUNIONS DU CCHS COMPETENT POUR L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE ET DES GROUPES DE TRAVAIL

- le bilan de la prévention des risques professionnels 2010,
- le bilan des accidents du travail et des maladies professionnelles 2010,
- le rapport d'activité de la médecine de prévention - années 2007 à 2009,
- les actions en faveur de la santé des personnels : recrutement exceptionnel de médecins de prévention, expérimentation du bilan de santé des agents âgés de 50 ans,
- le bilan du recensement des agents ayant été exposés aux fibres d'amiante, nés avant 1952 ou avant 1955 pour les personnels enseignants du 1^{er} degré,
- la mise en œuvre du plan pluriannuel d'insertion professionnelle des personnes handicapées 2008-2012,
- la prévention des risques psychosociaux : violences et incivilités au travail
- le bilan de l'activité des inspecteurs d'hygiène et de sécurité (IHS) 2009-2010,
- le rapport d'évolution des risques professionnels au CTPM – année 2010,
- le programme annuel de prévention ministériel 2011-2012,

4 - LES DOCUMENTS ELABORES

- le bilan de la prévention des risques professionnels 2010,
- le bilan des accidents du travail et des maladies professionnelles 2010,
- le rapport d'activité de la médecine de prévention - années 2007 à 2009,
- le rapport d'évolution des risques professionnels au CTPM – année 2010,
- le programme annuel de prévention de l'année scolaire 2011-2012, publié au BOEN n° 32 du 8 septembre 2011,
- le guide-type d'information sur les violences et incivilités au travail, destiné aux personnels en exercice dans les services et établissements relevant du ministère chargé de l'éducation nationale, diffusé aux recteurs d'académie le 14 février 2012.